



# EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation  
30.06.2015

L'an deux mille quinze et le six juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

N° 15/66

**Présents** : Mrs RAYNAUD, LE ROCH, Mme MAILLET-RIGOLET, Mr MARTY, Mme RAYNAL, Mr GUIRAUD, Mme VILLENEUVE, Mr SOULA, Mme TAFELSKI, Mrs GRIALOU, FABRE Mmes BALOUP, GARCIA, Mr LEFERT, Mmes TRUTINO, BENTATA-RAUCOULES, Mr GRIMAL, Mme ANGLES, Mrs DE GUALY, KOWALCZYK, Mmes CHAILLET, THUEL, Mr PEYRONIE, Mme PELLEGRINI.

**Absents** : Mme BABAUX procuration à Mr GUIRAUD  
Mr CROUZET procuration à Mr FABRE  
Mme PESA procuration à Mme RAYNAL  
Mmes GONZALES procuration à Mme THUEL  
Mr BARDY

**Secrétaire** : Mr GRIALOU

Objet de la délibération \_\_\_\_\_

#### RAPPORT C.2.A.

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

#### *Adopté à l'unanimité*

La réalisation du rapport d'activités répond à l'obligation prévue par la loi du 12 juillet 1999 qui impose au Président d'adresser annuellement au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de la Communauté d'Agglomération. Le maire doit en donner communication au Conseil municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

PREND ACTE de la lecture de ce rapport.

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 20 octobre 2015  
Jean-Paul RAYNAUD,  
Maire,  
Conseiller Départemental